Image not found or type unknown

a-t-on le droit de refuser un remboursement?

Par **loro**, le **19/06/2009** à **13:12**

Bonjour,
Il y a 3jours j'ai acheté un sac et un portefeuille. La vendeuse m'a fait une remise de 30% sur le sac. Le portefeuille ne me plait plus. Je suis retourner au magasin pour me faire rembourser les 55euros du porte feuille et en échange payé les 30% de remise. Mais la vendeuse a été odieuse et m'a dit que ce n'était pas la politique de la maison.
A-t-elle le droit de refuser un rembouresment?
Y-a-t-il un aticle de loi en ma faveur?
Merci de me répondre
loro

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés